

Conseil d'administration du Centre Communal Action Sociale du 31 août 2020

Personnes présentes : Stéphanie DALOPT-BRUNET, Corinne DUPIN, Valérie JOBERT, Fabienne SPRANGERS, Marcelle TEULIERES, Catherine WARTEL, Jérôme DIETSCH, Michel GAUTRAND.

Absents excusés : Ingrid PERROT, Yves LAPORTE.

Secrétaire de séance : Catherine Wartel

1- validation du compte rendu du CA du 29 juin 2020

Vote pour accord à l'unanimité

2- Présentation Etat Prévisionnel Recettes et Dépenses (EPRD) EHPAD LA BARTE :

Achats :

- Charges afférentes à l'exploitation courante : 435 741, 00€
- Charges afférentes au personnel : 1 817 885,00 €
- Charges afférentes à la structure : 469 766 €

Total achats 2 723 392,00 €

Produits :

- Groupe I Produits de la tarification 2 508 465,10 €
- Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation 131 094,90 €
- Groupe III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 63 000,00€

Total produits 2 702 560,00

Résultat comptable prévisionnel déficitaire : - 20 832 €

Détails des recettes délivrés par ARS :

Total hébergement des 60 résidents 762813,08 euros

Conseil d'administration du Centre Communal Action Sociale du 31 août 2020

Total des CNR Covid 105 252 ,36 euros indiqué dans la notification des Autorités mais l'addition comptable est de 105 252,26 €.

La différence sera arbitrée via de trésor Public.

Points notables :

- Procédure en cours de neutralisation des effets négatifs de la convergence tarifaire.
Sommes obtenues :
 - En 2018 : 8095, 79 €
 - En 2019 : 4284,39€
- Immobilisations : 9000 euros créditées : projet d'achat d'une table lumineuse pour favoriser la communication des personnes ayant des troubles du comportement.

Financement obtenu suite à un appel à projet et financé par le Département via la Conférence des Financeurs.

Mesures proposées aux Autorités pour un retour à l'équilibre:

Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) : prévisionnel excédentaire à n+2, les recettes étant la seule la variable d'ajustement (augmentation de 2 % des dépenses pour usager)

Vote pour accord à l'unanimité

Commentaires :

Plusieurs objectifs de travail à mettre en œuvre rapidement et l'Ehpad va solliciter Mme Guiral pour son expertise dans les dossiers suivants :

- Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) doit être signé en 2021. Dans ce cadre le « Pathos » défavorable actuellement, pourrait être révisé. Mme Guiral pourrait intervenir sur le volet stratégique et financier. Nous attendons son accord.

Conseil d'administration du Centre Communal Action Sociale du 31 août 2020

- Projet d'achat des murs : outil plan pluriannuel d'investissement (PPI)

- Projet d'établissement

Groupement de Coopération Social et Médico-Social (GCSMS) : crée l'an dernier sur les pôles administratifs, comptable, budgétaire avec Ehpad de Luzech et Pradines : il sera nécessaire de désigner 2 personnes qui participeront aux réunions (chaque Ehpad et CCAS reste indépendant)
L'Ehpad de Catus avait abandonné le projet mais peut y revenir.

Contentieux en cours : un rendez-vous avec un des 2 avocats représentant nos intérêts (dont 1 avocat spécialisé) a lieu le 31 août prochain pour règlement d'un litige avec un ancien salarié.

3-Délibération modificative des durées d'amortissement

La délibération procède à une modification des durées d'amortissement applicables aux immobilisations de l'EHPAD LA BARTE à compter de 2021 en appliquant des tranches par rapport à l'ancienne délibération du 18 Décembre 2012.

Vote pour accord à l'unanimité

Questions diverses

Commission permanente pour gérer les problèmes sociaux de la commune est à renouveler : point à mettre à l'ordre du jour du prochain CA.

Modification de l'horaire des réunions du Conseil d'Administration : 20H30

Anniversaire d'une centenaire cet après-midi à l'EHPAD ! Article en presse à venir.

Question sur le CNAS ? À l'étude à l'Ehpad au niveau des professionnels : à inscrire au prochain CA

Prévoir Prochain CA pour budget prévisionnel

Conseil d'administration du
Centre Communal Action Sociale du 31 août 2020

Question sur d'éventuels financements extérieurs de l'Ehpad tels caisse des dépôts ? Réflexion à conduire dans le cadre du rachat des murs en prévoyant des travaux annexes tels isolation par extérieur ? Chauffage ?

Sur la commune, actuellement, a lieu une étude sur la qualité des bâtiments et possibilité d'amélioration du mode de chauffage (école mairie) avec Quercy énergie et Fédération Départementale d'Energie du Lot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.